



MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN

A V I S P U B L I C

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
QUE :

Lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le lundi 11 décembre 2023 à 19h30 à la salle du conseil, le budget 2024 et le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 seront déposés et adoptés.

DONNÉ A ST-FABIEN, CE 4 DÉCEMBRE 2023


Directeur général / greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Yves Galbrand, greffier-trésorier de la municipalité de la Paroisse de St-Fabien, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 4^e jour de décembre 2023 entre 10 et 11 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 4^e jour de décembre 2023


Directeur général / greffier-trésorier